

**Constitution du dossier de séjour junior, senior et Mission de
coordination dans le cadre des accords de coopération**
TASSILI/PHC/CNRS

Le dossier doit être déposé 02 Mois avant le Départ et en 02 exemplaires.

1. Fiches de stage signées par le chef de projet.
2. Attestations du chef de projet signées par le chef de projet
3. Autorisation de déplacement signée par le doyen (pour le dossier de Visa).
4. 02 photos couleur sur fond blanc
5. Copie du passeport (les 05 premières pages + 01 copie du visa pour ceux qui ont eu le visa, sur papier 21/27)
6. La lettre d'accueil
7. Plan de travail signé par le chef de projet.
8. Attestation d'inscription pour les étudiants doctorants
9. Attestation de fonction pour les enseignants